



Règlement intérieur « Domaine Castetbieilh »

Règlement intérieur de nos chambres d'hôtes.

La maison d'hôte n'est pas un lieu librement ouvert au public. C'est une famille qui vous accueille chez elle. Il y a peut-être aussi d'autres voyageurs sous le même toit. C'est pourquoi nous vous invitons à profiter de tous les lieux de vie à votre disposition dans la convivialité et le respect de l'intimité de chacun. Pour le confort et la tranquillité de tous, nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir les animaux sur le Domaine.

LES ARRIVEES :

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, votre accueil sera fait à partir de 17h le jour de votre arrivée et jusqu'à 19H. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, font l'objet d'une entente au préalable.

LES DEPARTS :

Le dernier jour, les départs se font au plus tard à 11h. Nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite le logement le plus accueillant possible.

LES PETITS DEJEUNERS :

Pour les chambres d'hôtes : Les petits déjeuners sont servis à l'intérieur ou à l'extérieur du domaine si le temps le permet, entre 8h30 et 10 heures. Autres horaires sur demande.

LA TABLE D'HOTE :

Si vous souhaitez dîner le soir de votre arrivée ou lors de votre séjour, n'oubliez pas de nous l'indiquer au moment de votre réservation, ou de nous téléphoner au plus tard 24h à l'avance pour nous en informer. Il est indispensable de nous informer aussi sur les intolérances alimentaires si nécessaire.

Table d'hôte 30€/pers

Planche à déguster 15€/2pers

Apéro de Bienvenue/ Entrée/Plat/Dessert/1verre de vin/Café

Selon saison

LES CHAMBRES :

Les chambres ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou prendre les repas...

Une télévision écran plat est à la disposition des visiteurs dans chacune des chambres.

S'il est de tradition que les visiteurs rangent literie, effets et vêtements, leurs hôtes effectuent chaque jour un passage de propreté notamment pour vider les poubelles et renouveler le linge si cela s'avère nécessaire. Les grosses souillures seront à la charge du client. Les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc.) ne doivent pas être laissés dans les chambres ou dans les véhicules en stationnement, les hôtes déclinant toute responsabilité en cas de disparition de ces objets.

Un coffre est à votre disposition dans la chambre mais reste sous votre entière responsabilité.

CHANGEMENT DE CHAMBRES : Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'exploitant se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

DISPOSITIONS GENERALES :

En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. Les chambres sont donc non-fumeur. Possibilité de fumer en extérieur en respectant les lieux et utiliser les cendriers mis à disposition.

Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente d'alcool est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.

ART DE BIEN VIVRE :

Nous prions nos hôtes de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors des déplacements dans les parties communes.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.

Vols et accidents : le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans la propriété.

Le Parking n'est pas surveillé.

L'accès à la propriété et à la piscine sont réservés exclusivement aux personnes séjournant au domaine Castetbieilh.

Utilisation de la connexion Internet

Le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations de sites. En cas de demande de la part des autorités compétentes, le propriétaire du gîte transmettra les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour :

- Éviter de laisser les lumières inutilement allumées,
- Ne pas laisser couler l'eau et modérer le débit lors des douches,
- Nous vous demandons de bien vouloir jeter dans les WC uniquement du papier toilette, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

REGLEMENT DE LA PISCINE :

Utilisation de la piscine : Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscines familiales ouvertes aux hôtes (objectif : éviter les accidents dont sont victimes les enfants) et dans le but de permettre une utilisation harmonieuse, ce règlement piscine a été élaboré.

- Les propriétaires rappellent à toute leur clientèle l'absence de surveillance de la piscine
- La piscine étant une piscine familiale, son usage est réservé uniquement aux membres de la famille des propriétaires et aux personnes séjournant en Gîtes et chambre d'hôtes.
- Tout enfant de moins de 13 ans, non accompagné par un parent majeur, n'est autorisé à accéder à l'espace piscine. L'usage de la piscine par les enfants est sous l'entière surveillance et responsabilité de leurs parents.
- Tous jeux bruyants, tous jets d'objets sont interdits dans et autour de la piscine, plongeurs et saut depuis le bord sont interdits. Utiliser vos propres serviettes de bain (les serviettes de toilettes des chambres ne sont pas destinées à être utilisées en dehors des chambres)

Les usagers de la piscine s'engagent :

- à prendre une douche avant le bain et à éviter de se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire.
- à accéder à l'espace piscine chaussés de sandales adaptées à cet usage.
- à utiliser un maillot réservé uniquement à l'usage de la baignade.
- à ne pas y apporter de nourriture ou boisson.
- l'espace piscine est ouvert aux hôtes de 10h à 19h.
- tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours.
- le propriétaire, sur manquements répétés à l'un des articles, peut retirer l'autorisation d'accès à l'espace piscine qu'il a préalablement accordée sans dédommagement quel qu'il soit.

JACUZZI :

Accès sur réservation de 10H à 20H. Peignoir à votre disposition sur demande.

L'utilisation du JACUZZI doit être réservé auprès des propriétaires et utilisé avec certaines règles de bienséances : prendre une douche obligatoirement avant de se rendre dans le jacuzzi, ne pas manger, ni boire ni fumer quand on est dans le jacuzzi. Les enfants seuls ne sont pas autorisés à utiliser le jacuzzi. Chaque utilisateur doit faire le nécessaire pour le laisser propre.

ANIMAUX :

Les animaux ne sont pas admis, sauf pour les non-voyants. En cas de non-respect de cette clause Le Domaine Castetbieilh refusera les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture de réservation de sorte qu'aucun remboursement ne peut être envisagé.



Conditions générales de vente & Annulation « Domaine Castetbieilh » Chambres d'hôtes

RESERVATION :

Un acompte de 30% du prix total du séjour sera débité lors de votre réservation ce qui entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente de séjour en chambres d'hôtes. Dans tous les cas le séjour en chambre d'hôtes au Domaine Castetbieilh implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente de séjour en chambre d'hôtes.

ANNULATION PAR LE CLIENT :

Toute annulation doit être notifiée par e-mail ou téléphone ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au propriétaire.

TOUTES ANNULATIONS LIES A DES MESURES GOUVERNEMENTALES LIE A LA COVID-19 EMPECHANT LES CLIENTS DE SE DEPLACER ENTRAINERA AUTOMATIQUEMENT UN REMBOURSEMENT INTEGRAL DE L'ACOMPTE VERSE.

ANNULATION AVANT LE DEBUT DU SEJOUR :

- Le client pourra annuler gratuitement sa réservation jusqu'à 30 jours avant la date du début du séjour.
 - Le client ne pourra prétendre à aucun remboursement de l'acompte s'il annule sa réservation dans les 30 jours précédant l'arrivée, en conséquence l'acompte reste acquis au propriétaire.
 - En cas d'annulation 72 heures avant la date d'arrivée prévue, le solde du montant du séjour est intégralement dû par le client, et sera débité sur la CB dont le client a fourni les identifiants lors de sa réservation.
 - En cas de séjour écourté et/ou de non présentation et ce pour quel que motif que ce soit le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire et par conséquent sera facturé et débité en totalité au client.
- Le client nous autorise à prélever par une Vente A Distance (VAD) sur notre terminal de paiement de CB quand cela est nécessaire que ce soit pour le règlement de son séjour ou bien en cas de pénalités liés à une annulation ou bien un départ anticipé, ou encore en cas de dégradation.

-Afin d'éviter tout désagrément concernant une annulation de votre séjour, nous vous suggérons de souscrire à une assurance annulation auprès de votre assureur habituel.

ANNULATION PAR LE PROPRIETAIRE :

Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, il doit informer son client mail, téléphone ou voie postale. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées.

REGLEMENT DU SOLDE DE L'HEBERGEMENT :

Le solde du séjour sera à régler au début de votre séjour. Les consommations et prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat seront payées en fin de séjour.

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le Versement des acomptes, dans tous les cas dès le début du séjour en chambre d'hôtes.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Le Domaine Castetbieilh s'engage à ne pas transmettre, les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

LITIGE :

En cas de litige et à défaut d'accord à l'amiable, seules les autorités de résolution du litige du lieu dont dépendent les propriétaires seront compétentes.